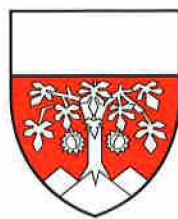


Journal communal d'information  
édité par la Municipalité du  
Mont-sur-Lausanne

Responsable:  
M. D. Grosclaude, syndic

Rédaction:  
Greffe municipal

Impression:  
J.-P. Hauswirth, Le Mont



# AUX 4 COINS DU MONT

## Billet du syndic

### De gros nuages à l'horizon

Le 17 avril dernier, le peuple vaudois a rejeté à pratiquement trois contre un, l'initiative intitulée «La parole aux Communes». Les votants ont majoritairement suivi les recommandations de rejet formulées par le Grand Conseil et le Conseil d'Etat. En privant les Communes du droit de lancer un référendum contre les arrêtés du Parlement ou du Gouvernement Cantonal, les électorales et électeurs vaudois ont affaibli la position de ces dernières face au Canton.

C'est dans ce contexte d'affaiblissement des Communes que vont se discuter entre l'Union des Communes Vaudoises et le Conseil d'Etat, les transferts de charges du Canton sur les Communes, générés par la nouvelle péréquation financière (RPT) entre la Confédération et les cantons. Dès l'entrée en vigueur de ce programme, la Confédération reprendra le financement de certaines tâches dévolues aux cantons et se déchargera des subventions aux mesures d'aides sociales qui seront intégralement mises à charge des cantons.

Comme la Législation vaudoise prévoit que la moitié des dépenses du Canton dans le secteur social sont mises à charge des Communes, on ose à peine imaginer ce qui attend ces dernières à partir de 2008. On vient d'ailleurs d'en avoir un avant-goût de la part de l'Organisme médico-social vaudois qui nous annonce que la contribution de la Commune passera de **Fr. 46.55** par habitants en 2006 à **Fr. 54.50** en 2008 et que si les transferts de charges de la Confédération sur le Canton se passent comme cela est envisagé au moment où j'écris ces lignes, la contribution communale passera à **Fr. 76.10** par habitant.

Il s'agit ci-dessus d'une contribution qui se calcule par tête d'habitant et qui n'est pas soumise aux paramètres plus ou moins occultes de la péréquation. Cela n'est malheureusement pas le cas de la facture sociale qui enregistre d'autres dépenses du Canton à laquelle pour 2006, la Commune a participé par **Fr. 5'791'931.-**. Si ce montant augmente dans les mêmes proportions que celui versé à l'OMSV, ce seront environ **Fr. 10'000'000.-** que le Canton mettra à charge de la Commune du Mont. Une telle somme apparaît totalement disproportionnée par rapport aux recettes de la Commune qui atteignent **Fr. 25'000'000.-**.

Comme indiqué ci-dessus, cette nouvelle péréquation prévoit que la Confédération reprend certaines tâches assumées par les cantons, notamment au niveau des routes nationales. Cela a comme conséquence que le bilan de la RPT comprend des volets positifs et d'autres négatifs. Il faut donc souhaiter que la négociation entre l'Union de Communes Vaudoises et le Conseil d'Etat porte sur l'ensemble des transferts financiers et pas uniquement sur ceux du secteur social puisqu'il y en a dans lesquels le Canton sera gagnant.

### Elagage des plantations en bordure du domaine public

Il est rappelé aux propriétaires de haies et autres plantations situées en bordure de routes cantonales et communales, qu'ils doivent les tailler chaque année en respectant les distances fixées aux articles 8, 9 et 10 du Règlement du 19 janvier 1994 d'application de la loi du 10 décembre 1991 sur les routes. Les haies ne doivent pas empiéter sur le domaine public et les arbres doivent être taillés à un mètre en retrait du domaine public à une hauteur de 2 mètres s'il y a un trottoir et de 5 mètres s'il n'y en a pas.

On a signalé à l'Administration communale que des habitants de villas laissent parfois des mauvaises herbes envahir leur jardin. Il est donc utile de rappeler

que la destruction des plantes nuisibles est obligatoire sur les terrains agricoles, viticoles, arboricoles, maraîchers, y compris les jardins d'agrément et qu'elle doit avoir lieu avant la formation des graines (art. 2 de l'arrêté du 11.06.1976 concernant la destruction des plantes nuisibles à l'agriculture). Quant au Code rural du 8.12.1987 son article 14 à la teneur suivante: «Commet une infraction passible, sur plainte, de sentence municipale, celui dont le fonds est laissé inculte et porte de ce fait préjudice au fonds voisin».

Daniel Grosclaude  
Syndic

## Hommage



A la fin du mois de février, nous avons appris le décès de **M. Jean-Pierre Carroz**, ancien Syndic de la Commune. Il était entré à la Municipalité le 1<sup>er</sup> janvier 1981 et a pris la direction du dicastère des travaux. De 1985 à 1997, il a assumé la charge de Syndic. Dans cette fonction, il a notamment mené à bien la programmation et la construction du bâtiment administratif de Crétalaison qui, rappelons-le, est conçu pour une Commune abritant 10'000 habitants.

Il a également mis en route la construction du collège des Martines entré en exploitation à la rentrée scolaire de l'automne 1998.

Enfin, il a assumé la présidence de la COREL, devenue par la suite Lausanne Région, association qui regroupe 26 Communes du Grand Lausanne.

A fin 1997, il s'est retiré à Arbaz, sa Commune d'origine en Valais.

Bien que tardivement, la Municipalité adresse toute sa sympathie à son épouse, ses enfants et petits-enfants.

La Municipalité

## Reflets du Législatif

Au soir du lundi 25 juin écoulé, Conseillères et Conseillers communaux se sont retrouvés pour délibérer sous la présidence de M. Gérard MOJON, en présence de la Municipalité et des représentants de la Bourse et du Greffe.

### Rapport de la Municipalité sur la Gestion 2006

Après avoir pris connaissance du rapport de la Commission de gestion et examiné le préavis y relatif, le Conseil accepte le rapport de la Municipalité sur la gestion 2006 tel que présenté et compte tenu des remarques faites dans le rapport de la Commission susmentionnée.

### Comptes communaux 2006

Suivant les recommandations de la Commission des finances et après avoir passé en revue le préavis présenté par l'Exécutif communal, le Législatif adopte les comptes de l'année 2006 et la répartition de l'excédent de recettes tels que présentés.

### Réaménagement du tronçon inférieur du ch. de Pernessy

En 2001, le Conseil communal acceptait le réaménagement du ch. de Pernessy sur le tronçon situé entre les chemins des Echelettes et de la Perrause comprenant l'installation d'un éclairage public, côté Nord, et l'aménagement d'un trottoir provisoire en bordure Sud de la chaussée, les projets de développement des quartiers de Pernessy et des Echelettes, non définis à l'époque, ne permettant pas la réalisation définitive des travaux.

En 2006, la Commune a réalisé d'importants travaux de collecteur sur le tronçon supérieur du chemin. L'Autorité a profité de ces travaux pour réaliser le trottoir définitif sur toute la longueur du chantier. Le chemin de Pernessy est classé en zone villas selon le PGA et en route de desserte A, selon le plan de hiérarchisation du réseau routier. L'objectif visé, pour ce genre d'artère, tend à une modération de la vitesse ainsi qu'une certaine dissuasion du trafic de transit. Considérant que les projets d'aménagement des quartiers des Echelettes et de Pernessy sont aujourd'hui suffisamment avancés pour permettre une réalisation compatible avec les futurs raccordements, la Municipalité proposait la réalisation de différents aménagements sur le tronçon inférieur de ce chemin tendant à l'objectif exposé ci-avant. Après avoir

pris connaissance du préavis et des rapports déposés tant par la Commission des finances que la Commission ad hoc désignée pour examiner cette affaire, l'organe délibérant autorise la Municipalité à engager les travaux de réalisation des aménagements sur le tronçon inférieur du ch. de Pernessy en lui accordant un crédit de **Fr. 350'000.-**.

### Achat d'un tracteur à gazon pour le Service des Domaines & Forêts

Le préavis propose l'acquisition d'un petit tracteur à gazon permettant la tonte avec ramassage des déchets de coupe dans les talus et facilitant l'entretien des surfaces trop petites pour œuvrer avec le tracteur actuel. Après avoir entendu les arguments développés par la Commission des finances et la Commission chargée d'étudier cette acquisition, le Législatif autorise la Municipalité à acquérir le véhicule décrit dans le préavis et lui accorde un crédit de **Fr. 33'200.-**.

### Contrat de prestations avec la Police cantonale

Depuis plus d'une année, la Commune du Mont est en tractations avec la Gendarmerie pour établir un contrat de prestations visant à confier à cet organe toutes les tâches dévolues à son Service de police selon un système de rétribution/horaire. Le type de contrat proposé est déjà en vigueur dans 19 communes vaudoises. Après examen du préavis détaillé qui leur est soumis et suivant les recommandations de la Commission ad hoc désignée pour ce document, les élus montains acceptent le Contrat de prestations avec la Police cantonale, tel que présenté.

## Election du Bureau du Conseil Communal

Le Législatif s'est ensuite attaché à l'élection des membres du Bureau du Conseil pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2007 au 30 juin 2008. Sans surprise, MM. Gérard MOJON, Jacques MAR-CHAND et Daniel BESSON sont brillamment réélus dans leurs fonctions respectives de Président et vice-présidents du Conseil. Les scrutateurs-suppléants, Mme Marianne PASSARD et M. Eric Alfred MENETREY, prennent la fonction de scrutateurs tandis que MM. Jean-Pierre MULLER et Jérôme LAEDER-MANN sont nommés à celle de scrutateurs-suppléants.

## Calendrier

La prochaine séance du Législatif est inscrite au lundi 24 septembre prochain. Comme à l'accoutumée, la copie de la convocation, affichée aux piliers publics durant les 3 semaines qui précèdent chaque séance, renseigne sur la tenue de celle-ci et sur l'ordre du jour qui y sera débattu.

La secrétaire du Conseil  
Nicole Pétermann

## Municipalité

### Pont St-Michel

Dans sa séance du 5 octobre 1998, le Conseil communal du Mont a accordé à la Municipalité un crédit pour le remplacement d'un voûtage défectueux sur la Valleyre, au lieu-dit « En Manloud ». Après analyse comparative de diverses variantes, la Municipalité a opté pour la construction d'un pont.



De g. à dr. Michel Rochat - Paul Grand  
La Fanfare UIM - Michel Odier - Raymond Graz - Christian Knecht

Les travaux se sont déroulés durant l'année 1999. Dès lors qu'il s'agissait finalement de remplacer un tuyau partiellement effondré d'une longueur d'une trentaine de mètres, l'achèvement des travaux n'a pas fait l'objet de festivités particulières. On voit mal en effet, qu'avec le nombre de kilomètres de collecteurs que compte notre patrimoine communal, les réfections de tronçons de quelques dizaines de mètres fassent l'objet de manifestations inaugurales.

Après la mise en service de l'ouvrage, il est apparu en rive gauche, un écriteau personnalisant quelque peu ce virage routier identifié jusqu'alors sur les cartes « officielles » par la cote d'altitude 748, et le nom de « Pont Saint-Michel » s'est progressivement imposé dans le langage usuel, voire même dans des documents officiels. On a également appris qu'un deuxième écriteau attendait sa mise en place dans les dépôts de la Voirie, témoignant ainsi de la complicité de certains Services communaux.

Peut-être un peu frustré par l'absence d'inauguration, le Municipal responsable des routes et collecteurs s'est dès lors promis de marquer l'événement par l'inauguration du Pont, au moins celle des écriteaux. Des recherches ont alors été entreprises afin de préciser la provenance de ces derniers. Ce n'est qu'après plusieurs années d'investigations, et un peu par hasard, que les « coupables » ont pu être identifiés. Tous les acteurs étant enfin connus, la Municipalité a convié les ingénieurs auteurs des plans du pont, les créateurs des deux écriteaux et les équipes communales qui se sont chargées de leur mise en place à un apéritif commémoratif sur le site. Agrémentée par les accords d'une délégation de l'Union Instrumentale, cette réunion a quelque peu surpris certains usagers de la route Manlout le 19 juin 2007. Elle a permis d'inaugurer dans la bonne humeur les panneaux d'identification de ce modeste franchissement du ruisseau de la Valléyre.

*La Municipalité*

## Nos Jubilaires

### Noces d'Or

MM. Jean-Claude Noverraz, municipal, et C. Frioud, secrétaire municipal retraité, ont pour mission de présenter les vœux et félicitations des Autorités à **Mme et M. Félicie-Marie et Albert Robadey-Beaud**, domiciliés au Petit-Mont, à l'occasion de leur **50<sup>e</sup> anniversaire de mariage**, mariage célébré le 1<sup>er</sup> juin 1957.

Après avoir vécu en Suisse alémanique, puis à Neuchâtel, le couple, qui a deux filles, élit domicile au Mont-sur-Lausanne dans le courant de l'automne 1997. Après avoir effectué un apprentissage de mécanicien-électricien, auprès des Chemins de Fer Fribourgeois, Albert Robadey complète et parfait sa formation en qualité de contrôleur pour la mise en service de centrales électriques et thermiques, et ce pour le compte de l'entreprise BBC. Il quitte dite entreprise pour se consacrer à l'enseignement technique à l'Ecole d'ingénieurs de Neuchâtel, en poursuivant sa formation afin d'obtenir un brevet pédagogique. Son activité professionnelle lui a permis d'effectuer de nombreux déplacements en Suisse et à l'étranger.

Aujourd'hui, après avoir été un passionné de montagne, moniteur de ski et membre d'un club alpin, Albert Robadey s'occupe de jardinage et s'adonne volontiers à la lecture; son épouse, mère au foyer, n'a pas été avare de ses dons de cuisinière et de couturière, sans négliger le tricot et la broderie, domaines où elle excelle.

Mme et M. Albert Robadey se déclarent particulièrement heureux d'être en notre localité, qu'ils qualifient de « petit paradis », appréciant sa situation géographique, la sympathie de ses habitants et l'accueil qui leur a été réservé en toute occasion.

Nous tenons à leur réitérer nos très sincères félicitations, en les remerciant de leur fort convivial accueil et en leur souhaitant de partager encore de belles et paisibles années en notre Commune.

*A. Robadey et C. Frioud*

### 90 ans

Ce vendredi 29 juin, jour de fête à la Paix de Soir, à l'occasion du **90<sup>e</sup> anniversaire** de **Madame Antoinette Schadt-Desmeules**, née à Granges-près-Marnand, dans la Broye vaudoise, où elle y vécu sa jeunesse, avec son frère et ses quatre sœurs.

C'est notamment en présence de ses trois filles que Mme Antoinette Schadt a reçu les félicitations et les vœux de l'Autorité communale, représentée par M. André Guex, municipal, accompagné de M. C. Frioud, secrétaire municipal retraité.

Après avoir effectué des études commerciales à Lausanne, elle rencontre son futur mari, officier à l'armée, et le couple s'établit à Genève où ils vécurent, ainsi que leurs trois filles, durant près de 45 années. Se retrouvant seule à l'âge de 74 ans, elle s'installe à Lausanne afin de se rapprocher de ses enfants, de ses deux petites-filles et d'un arrière-petit-fils. Ayant par la suite quelques difficultés à gérer seule son quotidien, en février 2002, elle est accueillie à La Paix du Soir, où elle apprécie d'être particulièrement bien entourée. Depuis peu, souffrant d'une maladie de vieillesse, elle perd quelque peu le contact avec ses proches.

Nous demeurons persuadés qu'elle a vécu une belle journée et ne pouvons que lui réitérer nos vœux de bon anniversaire et lui souhaiter de paisibles journées en compagnie des résidents et du personnel de l'Etablissement, toujours fort dévoué et à l'écoute des pensionnaires. Félicitations Madame Antoinette Schadt!

*A maman, ses filles*



*Mme et M. Félicie-Marie et Albert Robadey-Beaud*



*Mme Antoinette Schadt-Desmeules*

Photo: C. Frioud

Photo: C. Frioud

## 90 ans

Mercredi 4 juillet, MM. Michel Odier, municipal, et C. Frioud, ont rencontré **Monsieur André Corbaz**, à son domicile du chemin de Bellevue, afin de lui apporter le message et les félicitations des Autorités à l'occasion de son **90<sup>e</sup> anniversaire**. Monsieur André Corbaz est né au Mont, le 24 mai 1917.

## De nos institutions



### Paroisse du Mont

#### Un événement à ne pas manquer

Du 28 décembre 2007 au 1<sup>er</sup> janvier 2008 Taizé organise à Genève « Un pèlerinage de confiance sur la terre ». Ce sera la 30<sup>e</sup> rencontre européenne qui se déroulera à Genève-Palexpo après Barcelone, Paris, Hambourg, Lisbonne, Milan, Zagreb, etc.

Des milliers de jeunes (entre 30'000 à 50'000) viendront de tous les coins de l'Europe pour vivre ensemble ces quelques jours. Ils se retrouveront pour prier, chanter, lire la Bible, faire silence, rencontrer l'autre et ils découvriront aussi la réalité politique, culturelle, religieuse, confessionnelle de notre pays.

#### Qu'est-ce que Taizé ?

Fondée en 1940 par frère Roger, alors pasteur genevois, Taizé est une communauté de frères qui accueille aujourd'hui des milliers de jeunes en Bourgogne, durant toute l'année. Taizé est un espace de rencontre et de partage privilégié, à vocation œcuménique : permettre la rencontre de jeunes issus de réalités fort diverses, guérir les blessures chrétiennes de l'histoire et, à travers ce chemin de réconciliation, mettre les jeunes chrétiens en situation de dialogue.

Taizé invite les jeunes à tourner le regard vers le Christ, à être créateurs de paix et de confiance dans leur lieu de vie, avec toutes les générations.

Taizé, lors d'un tel événement, met son expérience au service des Eglises pour répondre aux questions qui leur sont adressées :

- Comment faire connaître au monde l'Evangile qui nous rassemble ?
- Comment témoigner des liens œcuméniques ?
- Comment valoriser nos héritages et notre histoire commune ?
- Comment reconnaître avec humilité que la démarche d'accueil prend sens dans notre tâche commune ?

Les Eglises protestantes (réformées, évangéliques,...), catholique romaine, catholique chrétienne et orthodoxes s'associent pour l'organisation de cette rencontre et chaque communauté accueillera de 50 à 500 jeunes selon ses capacités.

#### Où loger tout ce monde ?

Chez vous ! C'est l'un des défis de cette rencontre, car accueillir est un défi, pas seulement pour l'organisation, mais aussi un défi spirituel, dans la mesure où la spiritualité commence par un geste d'accueil, c'est-à-dire par une expérience de l'autre chez soi et vers soi.

#### Faut-il un lit ?

Non, il suffit de 2 m<sup>2</sup> par terre pour accueillir quelqu'un, les jeunes viennent avec matelas de sol et sac de couchage. Il est demandé d'offrir le petit-déjeuner, et de partager un repas convivial le 1<sup>er</sup> janvier à midi. Le reste est pris en charge.

C'est à ce niveau que nous avons besoin de la participation des habitants du Mont ! Selon les conditions mentionnées ci-dessus, seriez-vous prêts à répondre et à accueillir chez vous 1, 2 ou plus de jeunes qui viendront participer à ce rendez-vous ?

Si oui, vous pouvez prendre contact avec :

- Chantal Hoegger, tél. 021 652 92 19 ou au secrétariat paroissial tél. 021 652 92 80 ou par e-mail [paroissedumont@bluewin.ch](mailto:paroissedumont@bluewin.ch).

Une soirée d'information est prévue et déjà fixée à l'église du Mont le 2 octobre 2007 à 20h00.

Nous vous remercions déjà d'avance de répondre à notre demande et d'accueillir dans votre maison des jeunes venant des 4 coins de l'Europe. Et sait-on jamais, vous accueillerez peut-être un ange !

*Chantal Hoegger-Romy*

## Bon à savoir

### Nordic Walking

Le Nordic Walking Lausanne organise le 8 septembre 2007 à la Place de sport du Châtaignier, une manifestation de marche nordique. Des parcours de 6 et de 12 kilomètres sont prévus, avec ou sans bâtons. La marche est ouverte à tous. Départs prévus dès 12h40.

Lors de cette manifestation, la Place du Petit-Mont, l'accès aux chemins de la Vallée, du Vallon, des Falaises, sous Roche, Doucy et du Pré-d'Ogue seront perturbés de 13h30 à 15h30 environ.

**Inscriptions et renseignements** sur [www.nordic-walking-lausanne.ch](http://www.nordic-walking-lausanne.ch).

## Méthode Margaret Morris

Au Mont, il y a aussi la possibilité de suivre des cours de gymnastique, vous permettant, Mesdames, de maintenir ou de retrouver votre forme, vous sentir bien dans votre corps et le connaître, de travailler votre mémoire, votre puissance de concentration et la coordination des mouvements, de fortifier votre colonne vertébrale, votre équilibre, vos réflexes, tout ceci en petit groupe, en musique, en danse et en amitié.

#### Les cours reprennent après le Jeûne.

Huguette Boss 021 312 17 90, vous renseigne volontiers.

## Réussir en allemand

Deutsch für mich

- Cours de soutien scolaire destinés à élèves des classes primaires, secondaires et du gymnase
- Cours individuel
- Cours de vacances
- Révision

Kinderklub

- Apprendre l'allemand en s'amusant
- Cours d'initiation à la langue allemande destinés aux enfants dès 5 ans à partir du mercredi 5 septembre 2007

#### Renseignements

- Marianne Serex  
Enseignante brevetée, de langue maternelle allemande  
Tél. 079 279 72 66  
E-mail : [deutschfm@freesurf.ch](mailto:deutschfm@freesurf.ch)

## Ecole de musique du Mont

#### Reprise des cours en septembre 2007

- Enseignement collectif ou privé :  
Flûte douce - Violon - Piano - Guitare classique et électrique - Batterie - Flûte traversière - Clarinette - Saxophone - Orgue - Solfège - Atelier musique.
- Cours d'initiation musicale système Edgar Willems (entre 4 et 7 ans).
- Les cours ont lieu aux Collèges du Grand-Mont, du Mottier B et de Coppoz.
- Renseignements et inscriptions au Tél. 021 625 26 76, fax 021 625 55 84, mobile 079 412 29 53, e-mail [info@ecomuse.ch](mailto:info@ecomuse.ch); [www.ecomuse.ch](http://www.ecomuse.ch)

*Direction Régis Monnier*



## Exposition de champignons

Samedi et dimanche  
29 et 30 septembre 2007

C'est la première fois, que la **Société mycologique de Renens et environs** se déplace pour son exposition de champignons. **Pourquoi Le Mont?** On doit ce choix à la vice-présidente, Mme Véronique Niklas-Lyon, résidant et exerçant son activité comme experte en champignons sur la Commune.

Créée en 1949, la Société mycologique a vite compté des membres venant de communes avoisinantes, d'où l'adjonction au nom « et environs ». A l'heure actuelle, elle est composée d'une centaine de membres dont moins de 10% habitent à Renens. Les activités de la société se déroulent d'avril à fin novembre. Elles sont constituées de soirées de déterminations de champignons au collège du Léman, pour débutants jusqu'au niveau d'expert, cela pour mycologues et mycophages. Elles comportent aussi des sorties et une exposition tous les 2 ans. La société possède également une cabane, située dans les bois de Yens-sur-Morges.

**Notre exposition** présentera, évidemment des champignons, **environ 250 espèces**, dont de savoureux comestibles mais aussi de redoutables toxiques, telle que l'amanite phalloïde. Pour toutes questions éventuelles, des experts seront à disposition. Chocolat, rave, poisson sont les odeurs que vous pourrez découvrir à la table des senseurs.

Conjointement, M. Christophe Leuthold, dinier, présentera « **La plante compagne, si proche et pourtant méconnue** ».

Dans le cadre scolaire, les élèves montains de 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup>, montreront leurs



Photo: archives de la Société

travaux effectués sur le thème des champignons. Un concours sera organisé et des prix récompenseront les gagnants.

Le samedi, Mme le Dr Lise Gern donnera une conférence sur **les tiques et les maladies associées**.

Le dimanche, l'habituelle **sortie aux champignons** en collaboration avec la Société de Développement.

Et enfin, pour apaiser votre faim, le chef de cuisine sera heureux de vous servir des tagliatelles aux champignons.

### Lieu

- Grande Salle du Petit-Mont

### Heures d'ouverture

- Sa 11 h 00-22 h 00 et Di 09 h 00-17 h 00

### Prix d'entrée

- Fr. 7.- (enfant gratuit jusqu'à 16 ans)

### Programme

- Samedi 29 septembre à 16 h 00  
Conférence sur les tiques et les maladies associées par Mme le Dr Lise Gern, de l'Institut de Biologie de l'Université de Neuchâtel.

- Dimanche 30 septembre à 8 h 45  
« A vos paniers ! », sortie aux champignons avec la Société de Développement.

Rendez-vous à 8 h 45 devant la grande salle du Petit-Mont. Cueillette commentée jusqu'à 11 h 30. Sur inscription.

- Prix de la sortie  
Adulte Fr. 5.-, avec l'expo Fr. 10.- avec l'expo et repas Fr. 22.- (tagliatelles aux champis, salade).
- La sortie a lieu par n'importe quel temps. Prévoir de bonnes chaussures, des pantalons. N'oubliez pas le panier ou le sac papier !
- Renseignements  
Véronique Niklas-Lyon, 079 684 38 57 ou Stéphane Allaz, 079 735 40 46.

the  
**dance**  
aerobics company

Présente son **nouveau** programme de sport et santé :

**KIDS' dance**

enfants de 8-12 ans

Notre objectif : développer le sens du rythme, la coordination, les rendre attentifs aux bonnes postures ainsi que l'apprentissage des noms des différents muscles de notre corps.

Des exercices d'échauffement avec des mouvements simples, chorégraphies rythmées et du stretching. Tout sur des musiques actuelles.

**Venez pour une séance gratuite à la Grande salle du Petit-Mont, le lundi 3 septembre 2007 à 16 h 00**

**Renseignements :  
Marylin Perrod 078 807 59 31**

## Le Marché du Mont

**Après la pause de l'été**, nous vous attendons, chaque jeudi, de 15 à 18 heures, devant la salle de paroisse, et ce

**dès le jeudi 30 août.**

- Des maraîchers,
- Un boucher-charcutier,
- Un fromager,
- Un dépôt de pain,

Ils seront là pour vous accueillir dans une sympathique ambiance de jour de marché.

A bientôt et par avance, merci de votre visite !

### Inscription à la sortie « champignons »

Nom : .....

Prénom : .....

Nbre d'adultes : .....

Nbre d'enfants : .....

- Sortie
- Sortie + expo
- Sortie + expo + repas

A retourner jusqu'au 7 septembre à :

**V. Niklas-Lyon**  
Route du Grand-Mont 19  
1052 Le Mont  
ou par mail [veronique@niklas.ch](mailto:veronique@niklas.ch)



## Groupe « La Croisée »

### 100 ans du scoutisme

Comme promis, voici des nouvelles du groupe scout de « La Croisée ».

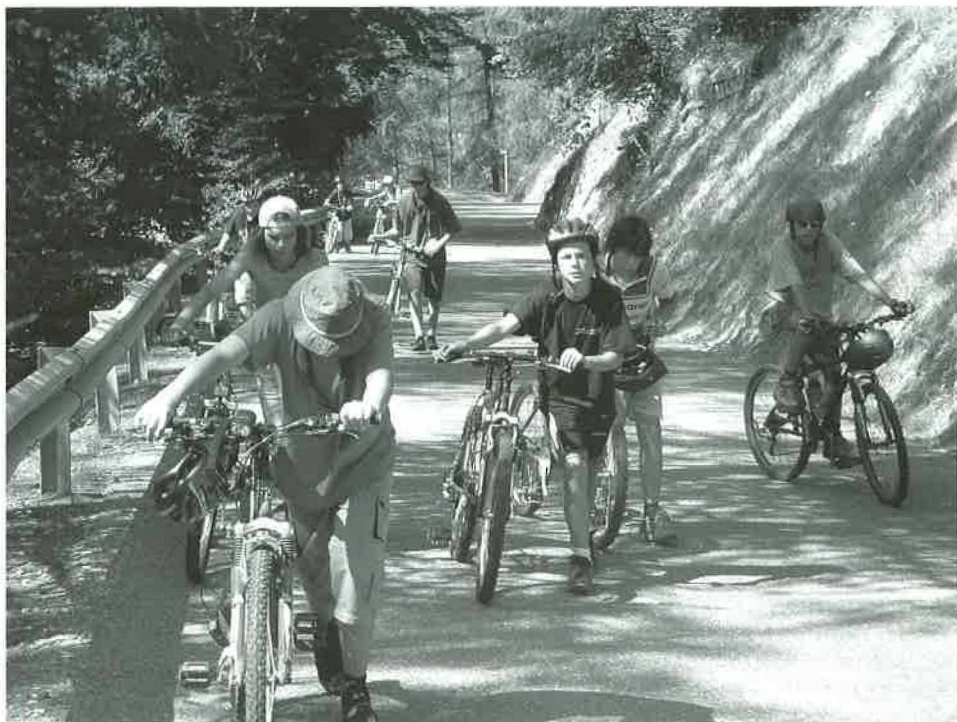
Les 21 et 22 avril nous avons eu notre traditionnel week-end de groupe, la Saint-Georges. Le samedi, la première branche (enfants de 7 à 10 ans) s'est consacrée aux différentes épreuves de progression scout alors que la deuxième branche (enfants de 10 à 15 ans) a fait une piste qui devait les emmener au lieu de camp, au Chalet-à-Gobet. Les garçons y sont allés à vélo et les filles à pied.

Le soir, tout ce beau monde s'est réuni autour d'un feu pour chanter lors de la veillée. Plus tard, les plus petits sont allés se coucher alors que les plus grands ont vécu une nuit remplie d'épreuves de progression.

Le lendemain, les parents nous ont rejoints pour un grand jeu, puis ont partagé notre repas, près de 200 personnes étaient donc présentes par ce dimanche ensoleillé.

Un autre événement s'est déroulé en mars, sur les hauteurs de Crans Montana, environ 150 igloos (record du monde) ont été construits par 500 scouts, soit autant de messages de paix envoyés à des pays et contrées où le mouvement scout s'est développé depuis 1907.

Nous profitons également de ce centenaire pour créer un partenariat avec un groupe scout de Côte d'Ivoire. En effet, le mouvement scout étant un mouvement qui ne connaît pas de frontières, nous avons estimé que le centième anniversaire du scoutisme était



Groupe « La Croisée »

Photo: Association « La Croisée »

l'occasion de nous ouvrir à de nouveaux horizons.

Vous trouverez d'autres informations sur notre site [www.croisee.ch](http://www.croisee.ch) ou en appelant **Philipp Schweizer**, le responsable de groupe (021 312 72 66).

*L'équipe relations  
publiques de La Croisée*

## Tour de Suisse en tracteur

Partis du Mont-sur-Lausanne le 4 juin dernier, deux amis ont parcouru la Suisse avec leur tracteur et roulotte afin de récolter des fonds pour la recherche contre la sclérose en plaques, une maladie dont est victime l'épouse de l'un de leurs proches. La première étape les a

conduits sur la Côte pour se diriger vers St-Cergue et le Col de la Givrine, puis en direction de la Suisse allemande par le Lac de Constance où leur périple s'est ensuite poursuivi jusqu'à l'Engadine, à Samedan exactement, commune grisonne avec laquelle nous sommes jumelés depuis juillet 2003. Après deux jours de repos bien mérités, ces deux compères, Florian Ruch, employé au Service de Voirie de notre Commune et Philippe Regamey, également employé communal à Epalinges ont entrepris le retour par le Valais et Château d'Oex. Si vous souhaitez soutenir cette action et la Société suisse de sclérose en plaques, tous les dons seront les bienvenus sur le

CCP 10-10946-8;  
[suisstracteurtour.bleublog.ch](http://suisstracteurtour.bleublog.ch)



M. Thomas Nievergelt, président de la commune de Samedan et Florian M. et Mme Gian Sutter, Philippe, Florian et sa chienne Priska

## La Petite Fontaine au Petit-Mont

Le mercredi 5 septembre 2007 à 19h00, une animation sera organisée autour de la petite fontaine du Petit-Mont à la Rue du Village. Pourquoi cela? Parce que l'auteur, chroniqueur, poète, écrivain, M. Georges Haldas s'est laissé inspirer par cette fontaine d'eau de source et par son « bec » au sourire infatigable. M. Haldas a écrit cette « Chroniques de la petite fontaine » en écoutant le clapotis de l'eau, en observant les gens, en aimant cet endroit du Mont. Il mérite notre respect et notre lecture. Venez le lui dire, découvrez son livre dans ce bel endroit du Mont certainement méconnu de beaucoup. La Fanfare animera ce moment dans le cadre de ses concerts de quartier et une verrée sera offerte par la Municipalité.

Stéphane Allaz

## De nos Sociétés



### Union Instrumentale

D'ores et déjà, le Comité et les membres de l'Union Instrumentale vous invitent à agender leur traditionnelle « **Journée choucroute** », 9<sup>e</sup> édition, fixée au **dimanche 21 octobre 2007**, à la cantine du Châtaignier.

Un bulletin d'inscription vous sera proposé dans le « Aux 4 Coins du Mont » septembre.



### Société de Développement

Dur dur les manifestations en plein air cet été...! Si l'on pouvait parfois peindre le ciel avec un peu plus de bleu lors de nos fêtes villageoises, on le ferait bien sûr! Mais voilà, c'est lui l'artiste... Et la grande mosaïque qu'il nous a concocté en ce début de belle saison est plutôt grise claire, grise foncée. La météo qui s'invite sur la grande scène avec comme partition « l'orage gronde ».

Mais restons optimistes, il fera beau la prochaine fois... Et il y a toujours une bouteille de « derrière les fagots » qui remet les organisateurs et le public de bonne humeur. En avant la musique!

### Mercredi 1<sup>er</sup> août 2007

Le programme de la Fête nationale au Châtaignier a été quelque peu modifié cette année. Organisée en partie par l'Union Instrumentale du Mont avec le soutien de la Société de Développement et de la Commune, quelques « retouches » ont été apportées à cette manifestation afin de la rendre la plus attrayante possible. Plus de cortège, mais une farandole aux flambeaux autour du feu traditionnel, sangria offerte et concert apéro, feu d'artifice, etc.!

Vous trouverez en dernière page, le programme de ce **1<sup>er</sup> août**. Nous espérons que vous ne serez pas tous sur la « Plaine » du Grütli mais que nous vous accueillerons nombreux sur « **l'Esplanade du Châtaignier** »!

### Jeudi 2 août...

**La Torrée**, soit les saucissons vaudois cuits dans les braises du feu. Le souper incontournable des Montaines et Montains.

Vous n'avez plus à hésiter... Venez nombreux à nos manifestations!

Stéphane Allaz



### Pétanque du Mont

C'est avec plaisir que nous attendons la période de juin et juillet pour participer aux championnats vaudois et suisses qui, grâce à de la chance se sont déroulés sur terrains secs.

• Le week-end des **16 et 17 juin** s'est déroulé le **Championnat suisse de triplette**, il a eu lieu à La Pontaise sur

les hauts de Lausanne. Notre club était représenté par 6 équipes qui se sont qualifiées lors des championnats vaudois de ce printemps.

Dans le concours principal, 3 équipes ont participé aux 64<sup>e</sup> de finales et 1 équipe en 32<sup>e</sup> (elle fait partie des 64 meilleures équipes de Suisse) malheureusement, les 5 dernières n'ont pas passé le premier tour qui se déroule en 3 matches.

Lors de ce championnat, un concours parallèle est organisé, **Le Grand Prix Renault**, qui a vu, **Yves Pache, Thierry Moisan et Chanchaleune Thong Phan, remporter la finale** face à une équipe des Azzuris de Lausanne. Un grand bravo à nos joueurs pour cette belle performance.

• Les **23 et 24 juin** nous nous sommes déplacés en nombre (11 équipes) à Yverdon pour participer au **Championnat vaudois de doublette**. Légère déception lors de cette journée puisque seulement **2 équipes** se sont **qualifiées pour les Championnats suisses à Lucerne** qui se dérouleront le 2<sup>e</sup> week-end de septembre, nous leur souhaitons pleine réussite.

• Le **28 juillet** a lieu comme chaque année le **Tournoi Mimosa**, fixé au samedi précédant la Fête Nationale. Si la pétanque vous intéresse ou si vous désirez passer un moment de détente, venez soutenir les 24 équipes qui se disputent le challenge. Le concours se déroule de 09h00 à 17h00.

A tous, nous vous souhaitons de bonnes vacances et surtout plein de soleil.

Pour le comité:  
P.-A. Hauswirth et Th. Moisan



Pétanque: en blanc l'équipe du Mont vainqueur face aux Azzuris de Lausanne



## Tennis-Club Le Châtaignier

Le club a organisé une journée porte ouverte le samedi 17 juin 2007, pour permettre aux gens de découvrir nos magnifiques installations sportives et de s'initier au tennis avec l'aide de nos professeurs. Cet après-midi sportif, s'est terminé par un apéritif et nous espérons avoir donné l'envie aux personnes présentes, de s'inscrire dans notre club.

### Interclubs 2007

- L'équipe des **jeunes-seniors messieurs** a assuré son maintien en ligue nationale C. Les rencontres jouées à domicile nous ont permis d'assister à des matchs d'un très bon niveau.
- L'objectif de l'équipe de **2<sup>e</sup> ligue messieurs** était de monter en 1<sup>re</sup> ligue. Elle a brillamment atteint son but, félicitations à tous les joueurs.
- L'équipe de **3<sup>e</sup> ligue dames** a obtenu une très bonne seconde place dans son groupe composé de 6 équipes.
- En **1<sup>re</sup> ligue messieurs seniors**, le Châtaignier a terminé en tête de son groupe et ne s'est incliné qu'au 3<sup>e</sup> tour des promotions.
- Enfin les **jeunes-seniors dames**, qui évoluaient pour la première fois cette année en ligue C, n'ont pas pu éviter la relégation, malgré les belles prestations de toutes nos joueuses.

### Interclubs juniors

Comme chaque année, nos juniors ont représenté fièrement les couleurs de leur club. Et avec un certain brio! Pour

la première fois de son histoire, le TC Le Châtaignier alignait 11 équipes dans la compétition des interclubs juniors. Nous sommes ainsi au **2<sup>e</sup> rang des clubs les plus représentés dans le canton de Vaud** juste derrière Gland mais à égalité avec un grand club comme le Stade-Lausanne! Comme je le disais auparavant, les résultats ont suivi! Sur les 11 équipes, **5 d'entre elles ont terminé à la 1<sup>re</sup> place de leur groupe**. Ce titre est synonyme de qualification pour la suite de la compétition qui se déroulera entre vainqueurs de groupe dès la rentrée fin août. Un résultat d'ensemble exceptionnel pour notre club qui peut se réjouir d'avoir 5 équipes championnes de groupe, ce qui représente le plus fort résultat du Canton à égalité avec Gland qui compte également 5 équipes championnes. Je félicite tous les juniors qui ont participé à cette magnifique compétition et je remercie tous les capitaines des onze équipes qui m'ont aidé de bien belle manière à faire en sorte que ces interclubs juniors, cuvée 2007, se déroulent de la meilleure des manières.

Je souhaite dès lors bonne chance à nos 2 équipes garçons et nos 3 équipes filles qui iront, je l'espère, le plus loin possible dans la suite du championnat.

Nous pouvons être fiers de notre mouvement junior!

**Patrick Roy**  
Responsable Interclubs Juniors

Toutes les informations concernant le TC le Châtaignier sont disponibles sur notre site internet [www.tennis-lemont.ch](http://www.tennis-lemont.ch).

**Frédéric Seiler**



**7 des 9 filles qualifiées pour Gland:  
Elodie, Margaux, Noélie, Rachel, Auria, Anne-Laure et Elodie**



## Société de tir du Châtaignier

### Tir en campagne 2007

Les trois premiers jours de juin ont vu l'organisation du tir en campagne qui représente la plus grande fête de tir au monde. En Suisse, plus de 146'000 hommes et femmes, répartis sur environ 660 places de tir, ont accompli ce tir traditionnel et ce sans qu'aucun incident ou accident ne se produise. Il s'agit donc d'une fête populaire sans pareil.

Pour cet événement, notre société s'est associée à celles de Froideville et de Poliez-Pittet. Chacune, à tour de rôle, organisant ce tir en campagne à 300 m. Nous nous sommes rendus cette année à Froideville où 79 tireurs, dont 46 de notre société, ont participé à cette fête de tir unique. Sur nos 46 tireurs, 32 ont obtenu la mention, dont 26 la distinction. Les meilleurs ont été:

1. **Schaer Cyril** (jeune tireur)  
65 points sur 72 possibles
2. **Chabloz Michael** (jeune tireur)  
63 points
3. **Chabloz Yvan** (jeune tireur)  
62 points

D'autre part, 15 tireurs au pistolet se sont rendus à Vernand pour se mesurer sur la distance de 25 m 8 mentions et 4 distinctions ont été obtenues. Voici les 3 meilleurs résultats:

1. **Pétermann Jean-Marc**  
169 points sur 180 possibles
2. **Chatagny Michel**  
168 points
3. **Amsler Daniel**  
163 points

Un grand bravo à ces virtuoses de la précision, mais également à tous les autres participants qui ont obtenu une mention ou une distinction et enfin aussi à ceux pour lesquels la participation vient avant le rang.

*Le comité*



## FSG Le Mont

### Qualifications Athlétisme individuel, dimanche 10 juin 2007, groupe « Jeunesse Filles 7-10 ans »

Par un très beau temps, 20 filles se sont présentées aux qualifications athlétisme individuel à Lucens et ont obtenu les rangs suivants:

- **Catégorie 8-9 ans:** 11<sup>e</sup> Anne-Laure Baud avec distinction (D) et qualifiée Finale Vaudoise (FV), 13<sup>e</sup> Elodie





Photo: archives de la Société

**FSG-Volley: notre équipe de choc composée de Pascal, Vyada, Pasquale, Malou et Céline**

lenétréy (D+FV), 23<sup>e</sup> Auria Piguet (D+FV), 27<sup>e</sup> Jodie Meyer, 32<sup>e</sup> Laura Chevalley, 40<sup>e</sup> Audrey Weber, 42<sup>e</sup> Elisa Benz, 48<sup>e</sup> Jennifer Ginesi, 52<sup>e</sup> Julie Ruchat et 56<sup>e</sup> Chloé Stussi sur 63 participantes.

Avec ces excellents résultats, 9 filles sont qualifiées pour la finale vaudoise d'athlétisme individuel qui aura lieu le 29 septembre à Gland. Venez les encourager car elles vont représenter dignement notre section de gymnastique du Mont-sur-Lausanne.

• Catégorie 10-11 ans:

4<sup>e</sup> Elodie Rueff (D+FV), 6<sup>e</sup> Noélie Sciboz (D+FV), 7<sup>e</sup> Margaux Chamot (D+FV), 8<sup>e</sup> Rachel Tedeschi (D+FV), 36<sup>e</sup> Margaux Achtari (FV), 40<sup>e</sup> Claudia Oliveira (FV), 47<sup>e</sup> Soraya Meystre, 51<sup>e</sup> Carole Amaudruz, 60<sup>e</sup> Kimberley Meyer et 66<sup>e</sup> Morgane Vullyamoz sur 67 participantes.

*Salutations sportives  
Dorys*

**Tournoi de Volley à Sugnens**

Depuis de nombreuses années déjà, tous les lundis soirs, à la salle de gym du Mottier, les membres du Volley-mixte de la FSG Le Mont se retrouvent pour s'entraîner et jouer. Dans une



**Echo des Bois**

Notre saison 2006-07 s'est terminée par l'assemblée générale annuelle et la participation au Giron des chorales du Jorat à Savigny, magnifique rencontre dans la joie et l'amitié.

Nous nous réjouissons déjà de la reprise des répétitions, le jeudi 30 août à 20h15 à l'Aula du collège du Mottier, et bien sûr, de la course annuelle le dimanche 9 septembre.

Nous rappelons à tous les Montaines et Montains et à tous les lecteurs de ce journal, qu'ils sont les bienvenus parmi nous.

Le programme varié de la prochaine saison se composera de chantées, participations au culte, fête de la St.-Nicolas, aubade dans un EMS, dimanche musical, participation aux lotos et à la Fête de Mai. La soirée annuelle clôturera notre saison musicale.

Téléphone 021 652 68 18  
[www.echodesbois.com](http://www.echodesbois.com)



Photo: archives de la Société

**Echo des Bois: Giron des chorales du Jorat à Savigny**

**Prochains journaux**

**Parutions                      Articles**

|               |             |
|---------------|-------------|
| Fin septembre | 5 septembre |
| Fin novembre  | 5 novembre  |

**Merci de respecter le délai.**

**Rédaction**

**Greffe municipal**  
Route de Lausanne 16  
1052 Le Mont-sur-Lausanne  
Tél. 021 651 91 91  
Fax 021 651 91 92  
Mail [greffe@lemontsurlausanne.ch](mailto:greffe@lemontsurlausanne.ch)

# FÊTE NATIONALE

La Municipalité du Mont, l'Union Instrumentale,  
et la Société de Développement

VOUS ATTENDENT AU CHÂTAIGNIER POUR CÉLÉBRER  
**LE 1<sup>ER</sup> AOÛT 2007**

Dès 17h00 Ouverture de la cantine - Restauration chaude  
Animation musicale

Dès 18h00 **CONCERT APÉRITIF**  
Sangria offerte par l'Union Instrumentale

21h00 **CÉRÉMONIE OFFICIELLE**  
**Allocution par M. Jean-Pierre Sueur**  
**Conseiller municipal**  
Message de l'Eglise  
Cantique suisse chanté par l'Assemblée

21h30 **FARANDOLE AUX FLAMBEAUX**  
autour du feu

22h30 **FEU D'ARTIFICE**

**FEU TRADITIONNEL**

**Farandole aux flambeaux**

**FEU D'ARTIFICE**

## TORRÉE DU 2 AOÛT

**Dès 19h00**, dans la braise du feu  
du 1<sup>er</sup> août, seront cuits les délicieux  
saucissons vaudois, accompagnés  
de belles salades variées.

**AMBIANCE BUVETTE**

**MUSIQUE**

Votre Société de Développement

